

17 janvier 2021

Objet : Écllosion déclarée de COVID-19 à l'école École St-Denis

Madame,

Monsieur,

La présente lettre a pour but de vous informer que Santé publique Sudbury et districts a déclaré une éclosion de COVID-19 à notre école. Les personnes qui ont reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 sont en auto-isolement et Santé publique les surveille pendant que l'enquête se poursuit.

C'est la médecin-hygiéniste qui déclare une éclosion¹ selon les directives du gouvernement provincial.

À compter de maintenant, la déclaration d'une éclosion signifie que les personnes faisant partie des groupes qui suivent sont renvoyées, sauf si Santé publique Sudbury et districts indique le contraire :

- **METJB**
- **METJC**
- **2A**
- **2b**
- **3A**

Étant donné que la situation évolue rapidement, veuillez continuer à consulter le site Web de l'école ou du conseil scolaire pour obtenir des renseignements à jour. Santé publique continuera d'évaluer l'éclosion et le risque pour la communauté scolaire, et pourra conseiller d'autres mesures. La situation sera surveillée de près, et nous fournirons des

Sudbury

1300 rue Paris Street
Sudbury ON P3E 3A3
t: 705.522.9200
f: 705.522.5182

Elm Place

10 rue Elm Street
Unit / Unité 130
Sudbury ON P3C 5N3
t: 705.522.9200
f: 705.677.9611

Sudbury East / Sudbury-Est

1 rue King Street
Box / Boîte 58
St.-Charles ON POM 2W0
t: 705.222.9201
f: 705.867.0474

Espanola

800 rue Centre Street
Unit / Unité 100 C
Espanola ON P5E 1J3
t: 705.222.9202
f: 705.869.5583

Île Manitoulin Island

6163 Highway / Route 542
Box / Boîte 87
Mindemoya ON POP 1S0
t: 705.370.9200
f: 705.377.5580

Chapleau

101 rue Pine Street E
Box / Boîte 485
Chapleau ON POM 1K0
t: 705.860.9200
f: 705.864.0820

toll-free / sans frais

1.866.522.9200

phsd.ca

mis à jour en temps opportun sur ce qui suit (par exemple, le nombre de personnes ou de groupes touchés, et les calendriers de réouverture des écoles en cas d'éclosions).

Santé publique Sudbury et districts collabore étroitement avec notre école afin de gérer l'éclosion. Nous lui avons fourni les renseignements demandés, y compris une liste des élèves et du personnel qui ont eu des contacts avec une personne infectée et des autres personnes ayant eu des contacts étroits avec elle. Santé publique communiquera directement avec les parents des enfants concernés et le personnel identifié comme ayant eu des contacts étroits avec cette personne. Si vous ne recevez pas d'appel de Santé publique Sudbury et districts, veuillez continuer à suivre les conseils généraux qui sont donnés dans la présente lettre.

En général, si votre enfant est renvoyé de l'école en raison de la situation, il doit se mettre immédiatement en [auto-isolément](#) jusqu'au 29 janvier 2021, inclusivement. Il devrait aussi chercher à passer un [test de dépistage](#) de la COVID-19 dès que possible. Si le résultat est négatif, il y a lieu de repasser un test en cas de symptômes.

En général, si votre enfant n'est pas renvoyé de l'école en raison de l'éclosion, voici ce qu'il faut comprendre :

- Le fait de simplement croiser une personne infectée dans le couloir n'est pas considéré comme un contact étroit, et le risque de propagation du virus est alors extrêmement faible.
- Continuez d'utiliser l'[outil de dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants](https://covid-19.ontario.ca/depistage-pour-les-ecoles/) (<https://covid-19.ontario.ca/depistage-pour-les-ecoles/>) pour surveiller si votre enfant présente des symptômes et suivez les directives données.

N'oubliez pas de suivre les mesures essentielles en place pour prévenir la COVID-19 :

- Lavez-vous les mains souvent au savon et à l'eau ou avec un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- Éternuez et toussiez dans votre manche.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Restez chez vous et isolez-vous si des symptômes se manifestent.
- Gardez une distance de deux mètres avec les autres.
- Portez un masque dans les espaces publics intérieurs et à l'extérieur, surtout si la distanciation physique ne peut être respectée.

Le 17 janvier 2021

Page 3

Il est compréhensible que les parents et les tuteurs se sentent anxieux et que certains choisissent de garder leur enfant chez eux par mesure de précaution. Veuillez en informer l'école si vous choisissez de le faire afin que nous puissions prendre des dispositions pour que l'enseignement se poursuive, autant que possible.

Comme indiqué, Santé publique Sudbury et districts communiquera directement avec les parents des enfants concernés et le personnel identifié comme ayant eu des contacts étroits avec les personnes infectées.

Si vous avez des questions sur la COVID-19 ou les mesures prises pour s'y attacher, veuillez consulter www.phsd.ca/laCOVID-19 ou communiquer avec Santé publique Sudbury et districts au 705.522.9200 (1.866.522.9200, sans frais).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Stacey Gilbeau, IA, BScInf

Directrice, Division de la santé en milieu scolaire, maladies évitables par la vaccination et prévention de la COVID